

Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicule

Équipement de travail

Compétences visées

. Sensibiliser les personnels à la conduite d'équipement de travail en sécurité en application de la recommandation R390 de la CNAMTS

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **Identifier** les risques liés à l'utilisation d'une Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicule (GACV)
- **Utiliser** une GACV en appliquant les règles de sécurité

Programme

1. Théorie
 - La réglementation en vigueur
 - Savoir analyser les risques
 - Les responsabilités
 - Règles d'utilisation en sécurité
 - Prescriptions et interdictions
 - Vérifications journalières
 - Technologie
 - Règles d'élingage (choix, contrôle, utilisation, entretien...)
2. Pratique
 - Découverte et prise en main
 - Manœuvres de précisions et de maniabilité
 - Chargement /déchargement de camion avec diverses charges et appareils, avec et sans visibilité
 - Utilisation depuis les commandes au sol
 - Utilisation de la télécommande/ radiocommande

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par une évaluation, théorique et pratique en fin de formation ou lors de tests CACES®

Durée : 2 à 3 jours avec Évaluation

Maintien des acquis : préconisé 5 ans

Effectif par session : Maxi 6

Moyens

- GACV
- Divers charges et appareils...

Public Concerné

. Tout personnel devant conduire une Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicule

Prérequis

- . Être déclaré apte à la conduite d'engins par le médecin du travail
- . Savoir lire, écrire, et parler la langue française

Règlementation

- . Décret du 2 Décembre 1998
- . R 390 CNAMTS

Tarifs

- . Nous consulter

Commentaires

. Formation adaptable à l'entreprise

. Intervenant membre du réseau prévention, spécialisé en Prévention des Risques Professionnels, Santé Sécurité au Travail et en conduite d'équipements de travail